

AFFICHÉ LE 26 FEV 2019

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 25 février 2019 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 7 février 2019, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

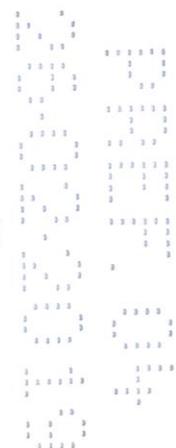
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération. 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint
Madame Vanessa CHARLES, Responsable du service culturel du conseil départemental
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA

Etaient absents excusés :

Madame Sylvie AILLAUD, représentante de Provence Alpes Agglomération,
Monsieur Pascal ANTIQ, Vice-président de Durance Luberon Verdon Agglomération.



Délibération n° D-2019-02

OBJET : **Approbation du compte administratif 2018**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

Exposé des motifs –

Le 1^{er} Vice-Président présente les principaux éléments du compte administratif pour l'exercice 2018 retracés de la manière suivante :

▪ ***pour la section de fonctionnement***
En recettes, le montant total s'élève à2 412 760,41 €
En dépenses, le montant total s'élève à2 461 911,99 €
Pour 2018, on enregistre un résultat de clôture cumulé de.....168 687,71 €

▪ ***pour la section d'investissement***
En recettes, le montant total s'élève à 71 360,21 €
En dépenses, le montant total s'élève à 81 164,61 €
Pour 2018, on enregistre un résultat de clôture cumulé de 39 743,27 €

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver le compte administratif 2018, joint en annexe, qui est en tout point identique au compte de gestion 2018 de la Paierie Départementale ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour	5
Contre	0
Abstention	0

Fait à Digne-les-Bains le 25 février 2019.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Brigitte REYNAUD

